

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26 SEPTEMBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 26 septembre 2017 à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Voinsles, dûment convoqué, s'est réuni en mairie de Voinsles, en séance publique, sous la présidence de M. HUSSON, Maire.

Présents : Etienne BEAUGRAND, Alain CLOYSIL, Sophie DESWARTE, Alexandre EDOUARD, Francis EDOUARD, Olivier HUSSON, Martine LAFORGE, Frantz LALANDE, Laurent MAUGENEST, Maryline MENUZ, Evelyne RIETSCH, Valérie STRUB.

Absents excusés : Mathieu NICOURT pouvoir à Olivier HUSSON ;  
William BARRE, Claude BRUNIER ;

Secrétaire de séance : Evelyne RIETSCH  
Secrétaire administrative : Catherine JOLY

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 30 JUIN 2017**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité et signé.

**SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2017**

**1. La Banque Postale : remboursement du prêt relais de 70 000 € et mise en place d'un prêt relais de 45 000 €**

❖ **Remboursement du prêt relais de 70 000 €**

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal autorise le remboursement du prêt relais de 70 000 €, effectué par prélèvement d'office à la date échéance du 7 décembre 2017.

❖ **Mise en place d'un prêt relais de 45 000 €**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'offre de financement et des conditions générales proposées par La Banque Postale, et après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à contracter et signer le contrat se rapportant à un prêt relais de 45 000 € sur 18 mois, à compter de la date de versement des fonds fixée au 15 novembre 2017.

**2. Crèche du canton de Rozay-en-Brie : intégration des sommes correspondantes au tableau de dissolution (annule et remplace partiellement la délibération 2017-30/06-06 du 30 juin 2017)**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, adoptent la décision modificative suivante, demandée par Mme la Trésorière de Rozay-en-Brie :

Fonctionnement	D/022	Dépenses imprévues (Fonctionnement)	-76.72 €
Fonctionnement	R/002	Excédent de Fonctionnement	-76.72 €
Investissement	D/2121	Agencement et aménagements de terrains	+935.78 €
Investissement	R/001	Solde d'exécution de la section d'Investissement	+ 935.78 €

Et précisent que les autres termes de la délibération du 30 juin 2017 restent inchangés.

**3. Ligne de Trésorerie Interactive de la Caisse d'Epargne : intégration des intérêts au budget 2017**

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal adopte la décision modificative suivante :

Fonctionnement	D/6618	Autres dettes	+200 €
Fonctionnement	D/022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	-200 €

#### 4. Acquisition de nouveaux véhicules

M. le Maire rappelle le sinistre du local technique (vol du véhicule IVECO et de matériels) survenu le 23 avril 2017 et informe des remboursements de l'assureur MMA, pour un montant total de 27 736.44 €.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal approuve les achats de deux véhicules d'occasion :

- RENAULT Master III benne, au prix de 19 022, 00 € TTC (en remplacement du camion volé) ;
- RENAULT Kangoo ZE (électrique), au prix de 5 022,00 € TTC (en remplacement du RENAULT Kangoo actuel vétuste et dont l'achat a été prévu au budget primitif 2017 de la commune).

#### 5. Ouragan Irma : don de solidarité des communes françaises pour Saint- Martin et Saint-Barthélemy

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal accepte de faire un don de 625 € (soit 1€ par habitant) à l'association CARREFOUR DES COMMUNES (association d'élus indépendante, présidée par M. le Maire de Linas) en solidarité pour Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

#### 6. SDESM – Adhésion de la commune nouvelle de Moret-Orvannes 2

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la commune nouvelle de Moret-Orvannes 2 au SDESM.

#### 7. SDESM – Travaux éclairage public 2018 : extension réseau souterrain et création d'un point lumineux rue du Parc

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal approuve le programme de travaux tel que présenté et autorise M. le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

#### 8. Budget Eau et Assainissement – Décision modificative n° 2

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal adopte la décision modificative suivante :

Fonctionnement	D/022	Dépenses imprévues (exploitation)	-1 982.53 €
Fonctionnement	D/011	Charges à caractère général	+1 982.53 €

#### 9. CCVB – Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à l'unanimité le rapport de la CLECT 2017 tel que présenté.

#### 10. Voirie communale : déclassement d'une voie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- le déclassement de la voirie communale les parcelles suivantes, situées « Petit ruelle de Villeneuve », hameau de Villeneuve-la-Hurée à Voinsles :
  - F 221, d'une superficie de 100 m<sup>2</sup> ;
  - F 312, d'une superficie de 69 m<sup>2</sup> ;
  - F 313, d'une superficie de 36 m<sup>2</sup> ;
- donne tout pouvoir à M. le Maire pour procéder aux démarches et formalités nécessaires à la modification du tableau de classement de la voirie communale et du document cadastral ;
- précise que tous les frais inhérents seront à la charge du demandeur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30